

Réf: Dossier N° : 25980

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE CANAAN ASSURANCES » en abrégé «CANAAN ASSURANCES »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME 220 LOGEMENT ENTRE FACE
STATION CORLAY, 10 BP 2864 ABIDJAN 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Juin 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE CANAAN ASSURANCES » en abrégé «CANAAN ASSURANCES ».

Objet: Courtage en assurance, intermédiation en assurance réassurance et produits financiers, consulting, études techniques et actuarielles en assurance et gestion santé, bancassurance, micro assurance, finance et en gestion des risques ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - ADJAME 220 LOGEMENT ENTRE FACE
STATION CORLAY, 10 BP 2864 ABIDJAN 10

GERANT: Monsieur KASSY N'GORAN MATHIAS.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-16288 du 24/06/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°13358 du 24/06/2016

Pour Avis

Le CEPICI

